

Mercredi 11 avril 2012 - "Des Paroles et des Actes" - France 2

N° du critère	Descriptif du critère de la charte du CSA pour une émission en direct	France 2
1	Respect du sens du discours	Bon
2	Respect des règles d'orthographe, de grammaire et de conjugaison de la langue française	Très bon
3	Respect de l'image. Le sous-titre, limité à trois lignes pour le direct, ne doit pas cacher, dans la mesure du possible, les informations textuelles incrustées ni les éléments importants de l'image	2 lignes en scrolling (défilement)
4	Diffusion des sous-titres sur la TNT selon la norme DVB_Subtitling (EN 300 743)	A confirmer par le CSA
5	Parfaite lisibilité. Il est recommandé que les sous-titres se présentent sur un bandeau noir translucide et si possible avec des lettres ayant un contour noir, quel que soit le réseau et notamment en TNT	En ADSL => bandeau noir En fibre optique (HD) => bandeau translucide
15	Distinction des intervenants par l'indication de leur nom en début de prise de parole et l'usage de couleurs appropriées, notamment lorsque le programme fait intervenir plusieurs personnes dans un échange qui peut être confus.	Tiret + initiale du prénom + nom entier + passage à la ligne Un tiret simple quand le locuteur n'est pas identifiable Une couleur = blanche
16	Réduction du temps de décalage entre le discours et le sous-titrage visant à ramener ce décalage en dessous de 10 secondes. Ne pas omettre une partie significative du discours sous prétexte de supprimer le décalage pris par rapport au direct, mais l'adapter éventuellement. Tous les propos porteurs de sens doivent être rapportés.	Fluidité = Correcte Décalage entre 7 et 22 secondes (moyenne = 10s)

Analyse réalisée avec le concours du CAASEM